

Bois-Colombes focalise les bienfaits de la nature urbaine - Paysage

Par Laurent Miguet - PAYSAGE ACTUALITES - Publié le 16/06/2016 à 9:21

La filière paysage a fêté les 10 ans du parc des Bruyères, le 16 juin à Bois-Colombes. Cœur du quartier sud de la ville des Hauts-de-Seine aménagé sur deux hectares dans l'ancienne usine d'automobiles et de moteurs d'avion Hispano Suiza, le site stimule la réflexion sur la pérennité et l'adaptabilité de l'art des jardins et de la nature urbaine.



© Laurent Miguet - Philippe Thébaud, paysagiste et président du conservatoire des jardins et paysages, présente le parc des Bruyères, le 16 juin à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine).

Tous les thèmes portés par la filière paysage se retrouvent au parc des Bruyères de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) : « La fonction santé, le lien social, l'attractivité, la valorisation du bâti, la biodiversité primaire, la gestion des eaux pluviales », énumère Jean-Pierre Gueneau. Mais le président de l'association des chefs de service d'espaces verts Hortis assortit ses louanges d'une recommandation : « Quantifions ces bienfaits ! Sortons de l'intuitif », exhorte-t-il. Directeur du service des espaces verts de Nantes, Jacques Soignon abonde dans le même sens : « Il manque une connaissance de la fréquentation de ce parc et de son évolution dans le temps. Des enquêtes sur ce sur l'usage peuvent éclairer les décisions sur l'évolution du site. Il faut d'autant moins s'en priver que les marchés publics à commande permettent d'évaluer les attentes du public ».



© Laurent Miguet - Une trentaine de représentants de la filière paysage ont participé à la visite et aux échanges du 16 juin.

Bonheur partagé

Certes, les cohortes de lycéens pique-niqueurs, de joggers, de retraités lecteurs et de bébés en poussette justifient la joie du concepteur : « Quand je vois ce bonheur, je mesure la réussite », s'exclame Philippe Thébaud, initiateur de la visite et des échanges du 16 juin en sa qualité de président du conservatoire des jardins et paysages. Les observations quotidiennes d'Henri Vincent, adjoint au maire chargé de l'environnement, précisent les bénéficiaires de cette joie partagée : les sportifs le matin et le soir, les salariés des entreprises environnantes en milieu de journée, les mères et leurs enfants en début d'après-midi, les collégiens après 16 h... « Sans parler des nombreux événements sportifs ou associatifs, des fêtes d'entreprises ou des tournages », complète l'élus.

L'épopée du bassin



© Laurent Miguet - La grande pelouse du parc des bruyères se transforme chaque jour en aire de pique-nique.

Régulièrement confirmé depuis qu'il a décroché son écharpe de maire grâce à ce projet en 1995, Yves Revillon n'a pas mis fin à son engagement après l'inauguration de 2006 : 3,5 temps pleins de jardiniers entretiennent le site, surveillé en permanence par des agents municipaux. « On voit trop de parcs désertés, faute de renouvellement végétal ou de toilettes entretenues », déplore Martine Lesage, chargée du label du conseil national des villes et villages fleuris de France.

Mais sur la question du coût global, Henri Vincent concède une marge de progrès, lorsqu'il évoque « l'épopée » du bassin central : défauts d'étanchéité, mauvaise conception des réseaux, prolifération d'algues... Après avoir fini de résoudre ces dysfonctionnements en 2014, la commune se prépare à en tirer les leçons dans la conduite de l'extension du parc Georges Pompidou, au nord de son territoire.

Adaptabilité écologique

Sur le terrain de l'écologie et de la biodiversité, le parc des Bruyères prouve son adaptabilité aux nouvelles demandes sociétales et réglementaires, malgré une conception qui a précédé le Grenelle et la perspective de l'interdiction des produits phytosanitaires. « Deux hectares permettent une cohabitation harmonieuse entre des espaces jardinées et jolis d'une part, et des milieux naturels d'autre part. L'évolution en cours va dans ce sens, même si la conception initiale ne le prévoyait pas », apprécie Marine Linglart. Mais l'écologie et dirigeante d'Urban-Eco met en garde les gestionnaires contre la tentation d'artificialiser la nature : « Heureusement, vous n'avez pas cédé à la mode des hôtels à insectes, bien moins efficaces qu'un bon buisson. Interrogez-vous sur les nichoirs : oui, les hirondelles manquent d'habitats adaptés, mais pas les mésanges ».

Précision de la commande

L'évolution de l'offre des pépiniéristes français, rappelée par le président de leur fédération François Félix, facilite la mutation écologique des parcs existants, notamment à travers leur engagement dans la promotion

du label « végétal local ». Les choix initiaux des concepteurs du parc des Bruyères vont également dans le sens de l'adaptabilité : « D'emblée, vous avez planté de grands arbres qui structurent la palette végétale », félicite Pierre de Prémare, dirigeant de la pépinière Guillot Bourne à Jarcieu, dans la région lyonnaise. Cet éloge renvoie à celui de l'entrepreneur Eric Moinard, directeur de Allavoine Parc et jardins : « La réussite du parc doit beaucoup à la clarté des cahiers des clauses techniques particulières qui ont décrit toutes les prestations par le menu », témoigne le chef d'entreprise, qui a réalisé les plantations dans les espaces publics environnant le parc, dans le cadre de la même zone d'aménagement concerté en voie d'achèvement, concédée à Sefri-Cime.

Interdépendance des acteurs

Trop rare de l'avis de Cathy Biass-Morin, animatrice du groupe Espace Vert à l'Association des ingénieurs territoriaux de France, des rencontres telles que celles du 16 juin méritent selon elle un encouragement et justifient sa recommandation aux concepteurs : « Ayez la curiosité de revenir sur les sites que vous avez créés. Les écoles ne vous y incitent pas assez ». L'association Hortis montre cet exemple : « Les visites critiques de sites ont incité des collectivités à freiner le recours au bois exotique, quand les chefs de services d'espaces verts ont pu constater sur pièce les mêmes qualités dans des essences locales », témoigne l'ingénieure territoriale. Président de Land'Act, l'agence de paysage cofondée en 2014 par Philippe Thébaud, Eric Manfrino abonde dans ce sens, à travers sa réflexion sur le hiatus temporel auquel se heurtent les concepteurs d'espaces verts : « Le temps du vivant ne coïncide ni avec celui du chantier, ni avec celui du retour d'investissement, ni avec celui des mandats politiques ». Et d'appeler à sortir de ce hiatus par le haut, grâce à une conscience active de l'interdépendance entre les acteurs de la filière.

Pour souffler sur cette braise, le secrétaire général du conservatoire des jardins et paysages Christian Maillard a lancé un mot d'ordre : « Ce qui s'est dit ici doit sortir de ces murs ! ». Dont acte.